Nous payons son président et lui assurons l'appui d'un personnel de soutien. Les membres du comité sont les dirigeants de l'industrie de la construction navale.

La bonne volonté et les bonnes intentions ne produisent pas une solution immédiatement. Le comité s'est vite rendu compte de l'extrême complexité de la situation. Il me demande maintenant de lui fournir des services d'experts qui coûteront \$100,000. J'ai accepté à cause de l'importance du problème et le Conseil du Trésor est en train de s'en occuper. Il a également demandé qu'on paye un vice-président. Je ne suis pas aussi favorable à cette idée qu'à celle des services d'experts.

[Français]

LES MANIFESTATIONS DE VIOLENCE

MONTRÉAL—LE CARACTÈRE ADÉQUAT DES MESURES PRÉVENTIVES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser au très honorable premier ministre une question qui a trait à une déclaration que faisait hier le président du comité exécutif de Montréal à l'effet que les moyens de protection qui, dans la région de Montréal, sont assurés par les autorités fédérales, sont actuellement inadéquats.

Le très honorable premier ministre pourrait-il nous dire s'il est vrai que la protection susceptible d'être assurée par le gouvernement fédéral est insuffisante à Montréal, dans des cas d'urgence comme ceux qui se sont présentés récemment, et quelles dispositions le gouvernement il entend prendre pour corriger cette situation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il faudrait que je prenne connaissance du contenu exact de la déclaration du président du comité exécutif de Montréal.

Quant à nous, monsieur l'Orateur, nous trouvons, au contraire, que l'appui que le gouvernement fédéral peut donner dans des circonstances semblables est tout à fait à point, et les événements des dernières semaines, comme l'intervention de la Gendarmerie royale et des unités de l'Armée canadienne qui sont entrées en action pour appuyer les autorités civiles, dès que la requête en a été faite, nous en donnent la preuve.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Le comité exécutif de la ville de Montréal l'a-t-il prévenu et a-t-il sollicité son aide à l'occasion des troubles qui ont éclaté dans la métropole?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, on a demandé l'aide des forces armées dans cette circonstance, mais cette demande n'a pas été faite par le président du comité exécutif, mais bien par le procureur général de la province, comme l'exige la loi.

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MISES À PIED DE TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):
Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au
ministre des Transports s'il est au courant des
nombreuses mises à pied de travailleurs qualifiés des ateliers du Pacifique-Canadien, à
Montréal? Si oui, nous dirait-il s'il y a moyen
de remédier à la situation?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): A la première partie de sa question, je réponds non, monsieur l'Orateur, mais je me ferai un plaisir de donner suite à la requête.

LES PÊCHES

LES PHOQUES—L'ENTENTE AVEC D'AUTRES PAYS QUANT AU MASSACRE

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Pêches? Comme il a annoncé dernièrement l'interdiction, au cours de la prochaine saison, du massacre des jeunes phoques dans les eaux territoriales du Canada, j'aimerais savoir si, à la suite de son intervention, on a pris certaines mesures ou décisions, d'accord avec d'autres pays, en vue d'une entente relative aux eaux situées au large des côtes canadiennes, afin que son initiative ne soit pas contrecarrée par d'autres pays?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, la récente interdiction du massacre des phoques nouveaunés du Groënland n'empêche pas la chasse aux proques plus âgés dans le golfe Saint-Laurent. A propos des relations internationales, nous avons tenu plusieurs réunions avec le pays le plus intéressé en l'occurrence, la Norvège, et nous nous efforçons toujours d'établir un quota dans les eaux internationales de l'Atlantique-Nord. Dans l'intervalle, en attendant l'établissement dudit quota, la chasse se poursuivra comme d'habitude dans ces eaux internationales.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Songeant aux répercussions qu'aura cette mesure sur les pêcheurs de la côte sud de Terre-Neuve, des îles de la Madeleine, de l'Île du Prince-Édouard et de la Gaspésie, le ministre a-t-il